Prison de Grasse (06). Une avocate mise en examen, soupçonnée d’avoir livré drogue et arme (un couteau) à un détenu. Elle prétend avoir été “terrorisée” par son client

21/10/2026 à 21h56

L’affaire provoque un profond malaise. Une avocate d’une trentaine d’années est soupçonnée d’avoir remis un couteau et une quantité de drogue à un détenu lors d’une visite au parloir.

Les faits remontent à quelques jours ; samedi 17 octobre, alors que les manifestations font rage, une jeune avocate, docteure en droit, rend visite à l’un de ses clients à la prison de Grasse. Un échange au parloir *« extrêmement long »*. Avant son retour en cellule, le détenu est fouillé : une centaine de grammes de cannabis ainsi qu’une lame de

couteau sont retrouvées sur lui. Ce dernier avait été condamné en juillet dernier à quatre ans d'emprisonnement pour des faits relevant de la criminalité organisée – notamment enlèvement et séquestration, ainsi que vol en réunion.

En garde à vue, l'avocate nie d'abord toute implication, assure qu'il ne s'agit que d'un parloir classique. Le détenu, quant à lui, jure que ces objets proviennent de la prison, livrés par d'autres personnes et se refuse à expliquer le dessin du couteau. Finalement confrontée aux résultats des expertises ADN recouvrant ses empreintes sur l'arme ainsi que sur l'emballage des produits stupéfiants, la trentenaire finit par reconnaître sa participation, assurant avoir été *« terrorisée »* par son client et l'un de ses contacts à l'extérieur.

Le Figaro